

VOUS POUVEZ
ÉGALEMENT DISPOSER
DE CES SERVICES EN VOUS
RENDANT DANS LES LOCAUX
DE L'ADOSPHÈRE

19, rue Bannelier - Dijon
03 80 44 10 10

Fonctionnement de l'Adosphère

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
du lundi au vendredi
9h à 12h | 14h à 19h

**ACCUEIL DES JEUNES
ET DES PARENTS AVEC
OU SANS RENDEZ-VOUS**
lundi et jeudi
15h à 19h

mardi, mercredi, vendredi
14h à 19h

le samedi (sur rendez-vous)
9h à 13h

**ACCUEIL DES PARTENAIRES
SUR RENDEZ-VOUS**



Flasher ce code à l'aide
de votre mobile pour vous rendre sur
le site de l'Adosphère :
www.maisondesadolescents21.fr

L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

CONTACT POUR LE PAYS BEAUNOIS

**BEAUNE, BRAZEY,
ÉCHENON, NOLAY**

Felix Regazzoni - 07 88 92 79 46

NUITS, GEVREY, ST USAGE, SEURRE

Benoa Raharison 07 86 62 39 25

AUTRES CONTACTS SUR D'AUTRES PAYS DU DÉPARTEMENT

AUXOIS MORVAN

Laura Mathieu - 07 85 43 06 76

CHÂTILLONNAIS

Pierre Riquet - 06 89 82 59 56

SEINE ET TILLE

Fanny Roche - 06 38 27 93 21

VAL DE SAÔNE VINGEANNE

Fanny Roche - 06 38 27 93 21

Pierre Riquet - 06 89 82 59 56

L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

UN SERVICE
AU PLUS PRÈS
DES JEUNES, DES PARENTS
DES PROFESSIONNELS
SUR LE DÉPARTEMENT

Présence sur le
pays Beaunois



UNE PRÉSENCE DE L'ADOSPHERE SUR LE TERRITOIRE

Face aux difficultés sociales, éducatives, familiales, amicales, médicales... auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes comme certains parents, nous proposons une délocalisation des services de la Maison des Adolescents (Adosphère), au sein de différentes structures implantées dans plusieurs communautés de communes du département de la Côte d'Or, en complément des actions déjà existantes.

Notre action consiste à instaurer des permanences de l'Adosphère dans des établissements scolaires comme dans des structures socio-éducatives ou médico-sociales du département.

Ces permanences permettent d'accueillir des jeunes comme des parents afin d'une part de réaliser une évaluation de la situation et d'autre part de proposer un parcours d'accompagnement individualisé adapté à la situation vécue ou ressentie.

Cet accompagnement pourra être proposé et réalisé avec l'appui et le soutien d'autres partenaires.

POUR QUOI

- Proposer des temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de jeunes comme de parents d'adolescents en proie à des difficultés de tous ordres : familiales, sociales, scolaires, éducatives, médicales, juridiques... Et ce sur différentes communes du département.
- Repérer précocement les situations à risque et accompagner vers une prise en charge adaptée.
- Développer avec les partenaires du territoire des actions collectives de prévention de santé et de réduction des conduites à risque.
- Contribuer à fédérer les acteurs autour de la prise en compte des problématiques liées à l'adolescence.

POUR QUI

- Les jeunes âgés de 12 à 25 ans du département et les parents ou l'entourage proche du jeune.
- Les jeunes peuvent venir sans autorisation préalable des parents

COMMENT

- Rencontre individuelle sur les différents lieux de permanences : Collèges, lycées, MJC, Centres sociaux, Espacejeunes, Accueil Solidarité Familles...
- Accueil et accompagnement réalisé par un professionnel de l'écoute.

PAYS BEAUNOIS

PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE

BEAUNE

semaine paire
Lundi matin
> lycée viticole
Mercredi matin
> lycée clos Maire
Mercredi après-midi
> ASE rue Charles Jaffelin
semaine impaire
Lundi matin
> collège et lycée Saint Cœur
Lundi après-midi
> collège Jules Ferry
Mercredi matin
> collège Monge
Mercredi après-midi
> ASE rue Charles Jaffelin

NUITS SAINT GEORGES

2 fois par mois
Mardi matin
> collège Tisserand
1 fois par mois
Mardi après-midi
> salle de la plaine

POUILLY EN AUXOIS

1 fois par mois
Lundi Matin
> collège A.Lallemand
Lundi après midi
> centre social Maison des services aux Publics

BLIGNY-SUR-OUCHÉ

1 fois par mois
mardi matin
> Maison des services aux Publics

BRAZEY EN PLAINE

1 fois par mois
Lundi après-midi
> collège Brassens

NOLAY

2 fois par mois
Vendredi matin
> collège et Centre social

ÉCHENON

1 fois par mois
Lundi après-midi
> collège Hautes Pailles

SEURRE

2 fois par mois
Mardi matin
> collège Dinet
1 fois par mois
Mardi après-midi
> dispensaire

ST USAGE

1 fois par mois
Mardi après midi
> Maison des enfants

GEVREY CHAMBERTIN

1 fois par mois
Mardi après midi
> collège la Champagne
2 fois par mois
Jeudi après midi
> lycée Stéphane Liégeois / Brochon
Jeudi après midi.
> centre socio culturel